



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

Délibération du Conseil Communautaire de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Séance du mardi 19 décembre 2023

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois à 16h30, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle des fêtes de Saint Riquier, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	69

DELIBERATION N° DE_2023_128
<i>Décision budgétaire modificative n°2 – budget annexe SPANC 2023</i>

Date de la convocation
11 décembre 2023

Date d'affichage
11 décembre 2023

VOTES
EXPRIMES : 68
POUR : 67
CONTRE : 1
ABSTENTIONS : 1

Présents : Monsieur Pascal Farcy (AGENVILLERS), Monsieur Bruno Balesdent (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Grégory Dufour (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Xavier Bordet (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel Gamard (BRUCAMPS), Monsieur Eric Mouton (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu Doyer (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Maurice Crepin (COCQUEREL), Monsieur Franck Bouchez (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Damien Briet (ERGNIES), Madame Maité Beron (DOMQUEUR), Monsieur Olivier Gerard (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Philippe Sellier (NEUILLY LE DIEN), Madame Isabelle Alexandre (ESTREES LES CRECY), Monsieur Daniel Wallet (FOREST L ABBAYE), Monsieur René Buteux (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Alain Baillet (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Eric Kraemer (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée Van Riek Onghena (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Odile Doublet (LE BOISLE), Monsieur Jean-Paul Pruvot (GORENFLOS), Monsieur Fabien Carpentier (GUESCHART), Monsieur Frédéric Noel (HAUTVILLERS-OUVILLE), Monsieur Stéphane Deleens (LAMOTTE-BULEUX), Madame Véronique Delorme (LE CROTOY), Monsieur Philippe Evrard (LE CROTOY), Madame Marie Jeanne Merlin (LE CROTOY), Monsieur Pierre Delcourt (LE TITRE), Monsieur Philippe Parment (MACHY), Monsieur Dominique Delannoy (DOMVAST), Monsieur Laurent Sauvage (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Philippe Pierrin (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Jean Luc Martin (FOREST-MONTIERS), Monsieur Yves Crepy (MOUFLERS), Monsieur Claude Hertaault (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José Conty (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice Forestier (NOUVION), Monsieur Jean Marie Pecquet (LONG), Monsieur Martial Balsamo (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Alain Pouilly (PONCHES-ESTRIVAL), Madame Sophie Ducastel-Mejri (PONT-REMY), Madame Annie Roucoux (PONT-REMY), Monsieur Henri Poupard (PONTHOILE), Monsieur Jean-Jacques Jambou (PONT-REMY), Monsieur Jean-Benoît Bourgois (QUEND), Monsieur Moïse (QUEND), Monsieur

RF
Préfecture de la Somme
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/12/2023
080-200070936-DE_2023_128-DE

Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCCOURT-BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHÉUX), Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER) représenté par Monsieur Bruno BALEDSENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE) représenté par Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Madame Laurence CROISSET (NOUVION) représentée par Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCCOURT-BUSSUS), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY) représenté par Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Absent(s) : Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE) suppléé par Monsieur René BUTEUX (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE) suppléé par Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCHÉ)

Excusé(s) : Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHIEU), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Madame Anita MAGNIER (RUE)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY)


Objet de la Délibération : Décision budgétaire modificative n°2 – budget annexe SPANC 2023

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M49,
Vu la délibération n° 2023_042 du Conseil Communautaire en date du 22 mars 2023 approuvant le Budget Primitif, la délibération n°2023_069 en date du 10 mai 2023 relative à la décision modificative budgétaire n°1,
Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires 2023,

Le Conseil Communautaire décide, à la majorité :

- Qu'une deuxième décision modificative du budget principal de l'exercice 2023 soit prise afin d'ajuster les crédits budgétaires tels que présentés dans le tableau ci-dessous et relatifs à :

RF Préfecture de la Somme Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/12/2023 080-200070936-DE_2023_128-DE

 DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET SPANC 2023			
CHARGES Ventilation / chapitre		PRODUITS Ventilation / chapitre	
65 - 6542 Créances éteintes	+134,20	77 - 778 Autres produits exceptionnels	+134,20
Total	+134,20	Total	+134,20

En section de fonctionnement :

- Les créances éteintes au 1er septembre 2023 s'élèvent à 134.20 €. Il convient d'ajuster les crédits nécessaires au compte 6542 pour 134.20 €. Une subvention d'équilibre du budget principal équilibrera les crédits nécessaires en recette.
- D'autoriser le président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- De mandater Le Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Résultats des votes

Pour : 67

Farcy Pascal
 Berthe Antoine représenté par Balesdent Bruno
 Balesdent Bruno
 Dufour Grégory
 Bordet Xavier
 Gamard Marcel
 Mouton Eric
 Cat René représenté par Béron Maïté
 Doyer Mathieu
 Bouchez Franck
 Gérard Olivier
 Beron Maïté
 Delannoy Dominique
 Briet Damien
 Alexandre Isabelle
 Wallet Daniel
 Martin Jean Luc
 Baillet Alain
 Kraemer Eric
 Van Riek Onghena Marie José
 Carpentier Fabien
 Noël Frédéric
 Deleens Stéphane
 Doublet Odile
 Evrard Philippe
 Hornoy Arnaud, représenté par Philippe Evrard
 Delorme Véronique
 Merlin Marie Jeanne
 Delcourt Pierre
 Pecquet Jean Marie
 Pley Olivier représenté par Parment Philippe
 Parment Philippe
 Pierrin Philippe

<p>RF Préfecture de la Somme</p> <p>Contrôle de légalité Date de reception de l'AR: 20/12/2023 080-200070936-DE_2023_128-DE</p>
--

Crépy Yves
Hertault Claude
Sellier Philippe
Conty José
Forestier Maurice
Croiset Laurence représentée par Forestier Maurice
Monflier Bernard suppléé par Buteux René
Basalmo Martial
Dubois Daniel représenté par Marcassin Daniel
Pouilly Alain
Poupart Henri
Roucoux Annie
Ducastel Mesjri Sophie
Louvet Gérard représenté par Ducastel Mesjri Sophie
Jaméas Jean Jacques
Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire
Fourdinier Marie Claire
Bourgois Frédéric
Bost Patrick
Thueux Jacky
Porquet Joël
Richard Renard représenté par Claude Hertault
Nester Paul
Gouesbier Francis
Martin Jocelyne
Monin Yves, représenté par Martin Jocelyne
Farcy Joël
Sauvage Laurent
Riquet Michel suppléé par Henot Alain
Patricia Poupart
Soubry Patrick
Lecerf Dominique
Marcassin Daniel
Miannay Thierry

Contre : 1


Crépin Maurice

Abstention : 1

Pruvot Jean Paul

Ne prennent pas part au vote : 0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées.
Transmis au représentant de l'Etat le :
Pour extrait conforme,
Le Président, Claude HERTAULT



RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/12/2023
080-200070936-DE_2023_128-DE